

## Convention entre

### **Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT -Gens du voyage)**

59, rue de l'Ourcq  
75019 PARIS  
Représentée par M. Laurent EL GHOZI, Président

Et :

### **La société IDEAL Connaissances**

93 av de Fontainebleau - 94276 Le Kremlin-Bicêtre  
Représentée par M. Philippe BOYER, Président

### **IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

IDEAL Connaissances est une société par actions simplifiées créée par l'Association Réseau IDEAL, avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ses activités concernent la mutualisation des connaissances entre collectivités sur l'ensemble de leurs compétences obligatoires et facultatives : environnement, action sociale, aménagement. À ce titre, la société met en place une animation de communautés professionnelles, une assistance personnalisée, des colloques, formations et conférences téléphoniques.

IDEAL Connaissances anime notamment le Réseau Gens du Voyage. Lancé en 2001, il compte aujourd'hui 1 200 utilisateurs représentant environ 450 organismes, pour la plupart collectivités territoriales. Il promeut le travail collaboratif grâce à sa bibliothèque et son forum d'échanges en ligne sur [www.reseau-gdv.net](http://www.reseau-gdv.net) et organise des journées de formation pour les agents territoriaux basées sur le retour d'expériences.

La Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT) rassemble une centaine d'associations et de collectivités, réparties en France et développant des actions en partenariat dans des champs d'intervention diversifiés : accueil et habitat, parcours de scolarité, élection de domicile, insertion sociale et professionnelle, santé, sensibilisation du grand public. Organisée en pôle de compétences, la FNASAT développe des fonctions d'expertise, de veille et de diffusion d'informations ou d'analyses. Centre de formation des acteurs locaux, la FNASAT édite la revue *Études tsiganes* publiée depuis 1955 et anime une médiathèque - centre ressource (médiathèque Matéo Maximoff).

D  
LE

# **Article 1 - Objet de la convention**

IDEAL Connaissances et la FNASAT - Gens du voyage s'associent pour mettre en œuvre un partenariat dans l'objectif de mieux coordonner leurs actions en direction des collectivités.

La présente convention a pour but de définir les modalités de la collaboration.

# **Article 2 - Modalités**

## **Les journées de formation : planification**

IDEAL Connaissances et la FNASAT s'engagent à s'informer sur les dates respectives des journées de formation organisées par le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances et le Pôle Formation de la FNASAT dans le cadre de son offre catalogue.

## **Intervention des adhérents FNASAT lors des journées de formation et de la journée nationale organisées par IDEAL Connaissances**

En fonction des thèmes des journées de formation organisées ou de la *journée nationale des gens du voyage* par le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances, un salarié de la FNASAT ou un adhérent FNASAT peut être invité à intervenir lors d'un ou plusieurs de ces évènements. L'intervenant bénéficie de la citation de son nom, de celui de son association d'origine et de l'appartenance de celle-ci à la FNASAT dans le programme diffusé par IDEAL Connaissances, ainsi que dans tous les documents ou pages internet afférents.

Dans le cas où un adhérent FNASAT intervient lors d'une journée de formation assurée par le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances, en présentiel ou en visioconférence, un autre adhérent FNASAT peut participer gratuitement à la journée.

Si un salarié ou un administrateur de la Fnasat intervient dans le cadre d'une formation organisée par le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances en visioconférence, les adhérents de la Fnasat pourront bénéficier d'un code d'accès et l'enregistrement de la vidéo sera transmis à la Fnasat pour un usage strictement réservé au siège de la fédération.

Si l'intervention de l'adhérent FNASAT a pour but de présenter une action menée grâce à un financement, partiel ou total, de la FNASAT, ou rendue possible par une initiative de cette dernière, l'action alors appelée « Projet FNASAT » ou « Projet réalisé avec le concours de la FNASAT », cette mention sera explicitement inscrite dans le programme diffusé par IDEAL Connaissances, ainsi que dans tous les documents ou pages internet afférents.

Dans tous ces cas la FNASAT ou son adhérent pourra s'il le souhaite réaliser une présentation de son expérience qui sera diffusée aux participants lors de la journée. Cette présentation pourra être mise en ligne dans la bibliothèque en ligne du Réseau Gens du Voyage. Chaque publication dans la bibliothèque fait l'objet d'une alerte email envoyée aux membres de la communauté professionnelle. L'intervenant en conserve la propriété intellectuelle, il en donne le droit de diffusion à IDEAL Connaissances.

Les synthèses des échanges des journées de formation organisées par le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances auxquelles la Fnasat ou un adhérent FNASAT aura participé pourront être diffusées en ligne aux adhérents de la FNASAT. IDEAL Connaissances en conserve la propriété intellectuelle, il en donne le droit de diffusion à la FNASAT.

*(Signature)*

*(Signature)*

## **Valorisation réciproque du partenaire et échanges d'informations**

Le Réseau Gens du Voyage et son comité de pilotage peuvent être amenés à faire appel à la FNASAT pour des conseils ou la transmission d'informations dans l'objectif de l'appuyer dans la programmation, le contenu et la recherche d'intervenants relatifs à la *journée nationale des gens du voyage* ou aux formations qu'ils organisent.

Pour ce faire, un salarié ou un administrateur pourra participer, sans en avoir la qualité de membre, à des réunions du comité de pilotage du réseau. Dans ce cadre, l'interlocuteur de la Fédération est son directeur qui jugera de la participation la plus pertinente à cette réunion.

Le Réseau Gens du Voyage pourra transmettre les documents et informations qu'il souhaite que la FNASAT diffuse avec la mention « Source : Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances ». La FNASAT pourra transmettre les documents et informations qu'elle souhaite que le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances diffuse avec la mention « Source : FNASAT ». L'opportunité de la diffusion de ces documents reste appréciée par le diffuseur, quel que soit le support.

Le directeur de la FNASAT, dispose de codes d'accès lecteur sur le site du Réseau Gens du Voyage. Il s'engage à préserver la confidentialité des échanges qu'il pourrait observer. La Fnasat adressera au Réseau Gens du Voyage d'IDEAL Connaissances les documents créés par la Fnasat, ainsi que des informations pouvant intéresser son activité.

La FNASAT et le Réseau Gens du Voyage d'IDEAL s'engagent à informer leurs membres respectifs de la signature de la présente convention.

## **Article 3 - Validité et suivi de la convention**

La présente convention de partenariat prend effet à partir de la date de signature. Conclue jusqu'à la fin de l'année 2019, elle est ensuite renouvelée par tacite reconduction d'année en année. Elle peut être résiliée de plein droit avant le 31 décembre de chaque année par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Les représentants des deux parties assurent, chacun en ce qui le concerne, l'exécution de la présente convention.

Fait à Paris, le 2 juillet 2018

Pour IDEAL Connaissances,  
le Président,  
Philippe Boyer.



Pour la FNASAT,  
le Président,  
Laurent El Ghozi.

